



**CUMUNITÀ
D'AGGLUMERAZIONE
DI BASTIA**

Bureau du 15 novembre 2021

**DELIBERATION DU BUREAU
DE LA
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BASTIA**

OBJET : Plan de financement du projet d'acquisition de tablettes tactiles

L'an deux mille vingt et un, le quinze novembre à 9h, le Bureau de la Communauté d'Agglomération de Bastia s'est réuni dans les locaux de la Communauté d'Agglomération de Bastia, Port Toga sous la présidence de Monsieur Louis POZZO DI BORGO.

PRESENTS :

MM. POZZO DI BORGO Louis, ROMITI Gérard, SAVELLI Pierre, ROSSI Michel, LINALE Serge, PADOVANI Jean-Jacques. Mme PELLEGRI Leslie.

POUVOIRS :

MILANI Jean-Louis à SAVELLI Pierre.

ABSENTS :

MM. SIMEONI Gilles, SIMONPIETRI Michel, LEONARDI Jean-Charles. Mmes de GENTILI Emmanuelle, PADOVANI Marie-Hélène.

Nombre de membres composant le Bureau : 13

Nombre de membres en exercice : 13

Quorum : 7

Votants : 7

Pour : 7

Contre : -

Abstention : -

Monsieur Louis POZZO DI BORGO ouvre la séance.

OBJET : Plan de financement du projet d'acquisition de tablettes tactiles

Le Bureau de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L5211-10 ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2B-2021-09-28-00002 du 28 septembre 2021 portant dernière modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu la délibération du Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia en date du 10 juillet fixant le nombre de vice-présidents et la composition du Bureau ;

Vu la délibération du Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia en date du 24 juillet 2020 modifiant la constitution du Bureau ;

Vu la délibération du Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia en date du 24 juillet 2020 qui délègue compétence au Bureau pour l'approbation des demandes de financements ;

Considérant la dotation quinquennale 2020-2024 allouée par la Collectivité de Corse à la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Considérant que la Communauté d'Agglomération de Bastia souhaite s'inscrire dans une démarche de modernisation des outils et pratiques, et procéder à l'acquisition de tablettes tactiles ;

Vu le rapport présenté ce jour au Bureau ;

Où l'exposé du Président et après en avoir délibéré ;

**APPROUVE
(A l'unanimité)**

-Le projet d'acquisition de tablettes tactiles et son plan de financement comme suit :

Dépenses en € HT 28 500 €

Recettes	Collectivité de Corse	50%	14 250€
	Autofinancement CAB	50%	14 250€

Bureau du 15 novembre 2021

OBJET : Plan de financement du projet d'acquisition de tablettes tactiles


AUTORISE

Le Président à accomplir toutes formalités et à signer tous documents se rapportant à ce dossier ;

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.



LE PRESIDENT


Louis POZZO DI BORGO

Acte certifié exécutoire
après dépôt en préfecture
le 16 NOV. 2021
et publication ou notification
du 16 NOV. 2021
La Directrice de l'Administration Générale
Nora MOGHRAOUI

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bastia dans un délai de deux mois à compter du présent affichage et notification